



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **AAI Atelier architectes et informatique coopérative d'utilisateurs**, Rue de l'Arc-en-Ciel 10, 1030 Bussigny-près-Lausanne
2. Date du prononcé de dissolution: 01.06.2011
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 24.04.2012
5. **Remarques:** Par décision du Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 01.06.2011, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But : favoriser ou garantir les intérêts économiques de ses membres en développant, par une action commune, les méthodes liées à l'informatique dans le domaine de la construction, de l'architecture et de l'urbanisme.

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 07
1014 Lausanne Adm cant

00752831

